SCHEDULE 10.B

TIPASA®

Section 1. Description	Article 1. Description
Tipasa is a customizable resource sharing network that allows your staff to easily implement their workflows within it, manage a high volume of requests and automate routine functions for borrowing and lending. Through Tipasa your librarians can support your patrons with the level of customer service they expect without requiring heavy IT support, management of servers, or extensive configuration and training. Section 2. Definitions All capitalized terms not defined herein shall have the same meaning ascribed to them in the Framework Agreement. Section 3. Terms of Use 3.1. Third Party Database Terms:	Tipasa est un réseau de partage de ressources personnalisable qui permet à votre personnel d'implémenter facilement ses flux de travail, de gérer un volume élevé de demandes et d'automatiser les fonctions routinières d'emprunt et de prêt. Grâce à Tipasa, vos bibliothécaires peuvent servir vos clients avec le niveau de service client auquel ils s'attendent sans avoir besoin d'un support informatique lourd, d'une gestion de serveurs ou d'une configuration et d'une formation approfondies. Article 2. Définitions Tous les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis dans les présentes possèdent une signification identique à celle qui leur est attribuée dans l'Accord-cadre. Article 3. Conditions d'utilisation 3.1. Conditions relatives aux bases de données tierces :
5.1. Third Party Database Terms:	5.1. Conditions relatives aux bases de données tierces :
(a) British Library Database. Bibliographic Data made available from the British Library is licensed solely for non-commercial use. For the purpose of this Section "Non-Commercial Use" means internal or personal use solely for the purpose of resource discovery, learning, teaching, academic, or scientific research, private study, verification of bibliographic information, and/or the identification of materials to be ordered via interlibrary loan, from document vendors, or from other sources from which materials may be acquired, and specifically excludes transmission, selling on, redistribution or circulation of any form outside of Institution's organization or use in violation of the Agreement.	a) Base de données de la British Library. Les Données bibliographiques mises à disposition par la British Library sont concédées sous licence uniquement pour un usage non commercial. Aux fins du présent article, « Usage non commercial » désigne toute utilisation interne ou personnelle uniquement à des fins de recherche de ressources, d'apprentissage, d'enseignement, de recherche universitaire ou scientifique, d'étude privée, de vérification d'informations bibliographiques et/ou d'identification de documents à commander via un prêt entre bibliothèques, auprès de fournisseurs de documents ou auprès d'autres sources auprès desquelles les documents peuvent être acquis, et exclut spécifiquement toute transmission, vente, redistribution ou diffusion sous quelque forme que ce soit en dehors de l'organisation de l'Etablissement ou toute utilisation en violation de l'Accord.
3.2. Subject to this Schedule and the Framework Agreement, OCLC will provide Institution with the Products and Services as specified in the agreed upon pricing document.	3.2. Sous réserve des dispositions de la présente Annexe et de l'Accord-cadre, OCLC fournira à l'Etablissement les Produits et Services spécifiés dans le document de tarification convenu.
Section 4. Service Level Agreement	Article 4 Service Level Agreement
 4.1. Scope. This Service Level Agreement sets forth the service level and performance objectives of OCLC in providing the Hosted Services (as listed in Section 2 of this SLA) to Institution (the "Systems"). OCLC will use commercially reasonable efforts to meet the following service level and performance objectives to support the operation of the Systems. 4.2. Uptime Commitment 	 4.1. Portée. Le présent Accord de niveau de service définit le niveau de service et les objectifs de performance d'OCLC dans le cadre de la fourniture des Services hébergés (tels qu'énumérés à l'article 2 du présent ANS) à l'Etablissement (les « Systèmes »). OCLC déploiera des efforts commercialement raisonnables en vue d'atteindre le niveau de service et les objectifs de performance suivants afin de soutenir le fonctionnement des Systèmes. 4.2. Engagement de disponibilité
a) Availability. OCLC will use commercially reasonable efforts to ensure that the Systems are available 99.5% of the time (the "Uptime Commitment"). Availability will be measured as follows:	a) Disponibilité . OCLC déploiera des efforts commercialement raisonnables afin de s'assurer que les Systèmes sont disponibles 99,5 % du temps (l'« Engagement de disponibilité »). La disponibilité sera mesurée comme suit :

- 1) Availability = (T-D)/(T) * 100%; where
- 2) T = the total number of minutes in the respective month, and
- 3) D = the total number of minutes of downtime in the month excluding planned outages for scheduled maintenance, telecommunications or power disruptions caused by third parties, any other causes beyond OCLC's reasonable control, and excluding other times described herein.
- b) Notice Required. OCLC will notify Institution promptly of any factor, occurrence, or event coming to its attention likely to affect OCLC's ability to meet the Uptime Commitment, or that is likely to cause any material interruption or disruption in the Systems.
- c) Scheduled Maintenance. Scheduled maintenance may occur any Sunday during a 4-hour window and may occasionally be extended. Notice of scheduled maintenance shall occur 3 days prior to scheduled downtime. In the event planned emergency maintenance is required, OCLC will make commercially reasonable efforts to notify Institution in advance.

4.3. Systems Management

- a) Monitoring. OCLC will monitor and maintain the Systems in working order each day (24 x 7). OCLC will proactively manage and monitor all application server hardware devices and software to ensure optimal performance and reliability as well as to detect abnormal events or exceeded utilization or performance thresholds.
- b) Maintenance. OCLC will operate, monitor, and administer all servers, applications, and networks supporting the Systems. In order to provide such coverage, OCLC may utilize a mixture of on-site and on-call support staff, automated server monitoring, and automated paging technology.
- c) Change Control. OCLC will install new equipment, software, releases, upgrades, fixes, patches, and other items necessary to maintain the Systems to industry standards. OCLC will proactively gather information from appropriate server, peripheral, operating system, or database vendors regarding upgrades, defect patches, or fixes.

- 1) Disponibilité = (T-D)/(T) * 100 %; où
- 2) T = nombre total de minutes au cours du mois concerné, et
- 3) D = nombre total de minutes d'indisponibilité au cours du mois, à l'exclusion des arrêts prévus pour la maintenance programmée, des interruptions des services de télécommunications ou d'électricité causées par des tiers, de toute autre cause indépendante de la volonté d'OCLC, et à l'exclusion des autres périodes décrites dans les présentes.
- b) Notification requise. OCLC notifiera l'Etablissement dans les plus brefs délais de tout facteur, fait ou événement porté à son attention et susceptible d'affecter la capacité d'OCLC à respecter son Engagement de disponibilité, ou susceptible de causer une interruption ou une perturbation importante des Systèmes.
- c) Maintenance programmée. La maintenance programmée pourra avoir lieu n'importe quel dimanche pendant une fenêtre de 4 heures et pourra occasionnellement être prolongée. L'avis de maintenance programmée sera donné 3 jours avant le temps d'arrêt programmé. Dans le cas où une maintenance d'urgence planifiée est requise, OCLC déploiera des efforts commercialement raisonnables afin d'en informer l'Etablissement à l'avance.

4.3. Gestion des Systèmes

- a) Surveillance. OCLC surveillera et maintiendra les Systèmes en état de fonctionnement chaque jour (24h/24, 7j/7). OCLC gérera et surveillera de manière proactive tous les périphériques matériels et logiciels du serveur d'applications afin de garantir des performances et une fiabilité optimales, ainsi que pour détecter tout événement anormal ou tout dépassement des seuils d'utilisation ou de performance.
- b) Maintenance. OCLC exploitera, surveillera et administrera tous les serveurs, applications et réseaux assurant le fonctionnement des Systèmes. Afin de fournir une telle couverture, OCLC pourra utiliser une combinaison de personnels d'assistance sur site et sur appel, de surveillance automatisée des serveurs, et de technologies de pagination automatisée.
- c) Contrôle des changements. OCLC installera de nouveaux équipements, logiciels, versions, mises à niveau, patchs, correctifs et autres éléments nécessaires afin de maintenir les Systèmes aux normes de l'industrie. OCLC recueillera de manière proactive auprès des fournisseurs appropriés de serveurs, de périphériques, de systèmes d'exploitation ou de bases de données les informations concernant les mises à niveau, les patchs de rectification ou les correctifs.